

# BU'

les Bibliothèques  
universitaires

UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ

# CHARTRE DOCUMENTAIRE

**SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION**

*décembre 2021*



# Sommaire

- Préambule ..... p. 3
- Missions du SCD ..... p. 4
- Réseaux documentaires – échelle locale ..... p. 5
- Réseaux documentaires – échelles nationale et internationale .... p. 6-7
- Les publics ..... p. 8
- Organisation des collections ..... p. 9-10
- Développement des collections : les grands principes ..... p. 11
- Politique d'acquisition ..... p. 12
- Méthodologie d'analyse des collections et des usages ..... p. 13
- Dons et dépôts ..... p.14
- Politique de conservation ..... p. 15-16
- Accès aux collections et valorisation ..... p. 17
- Conclusion ..... p. 18



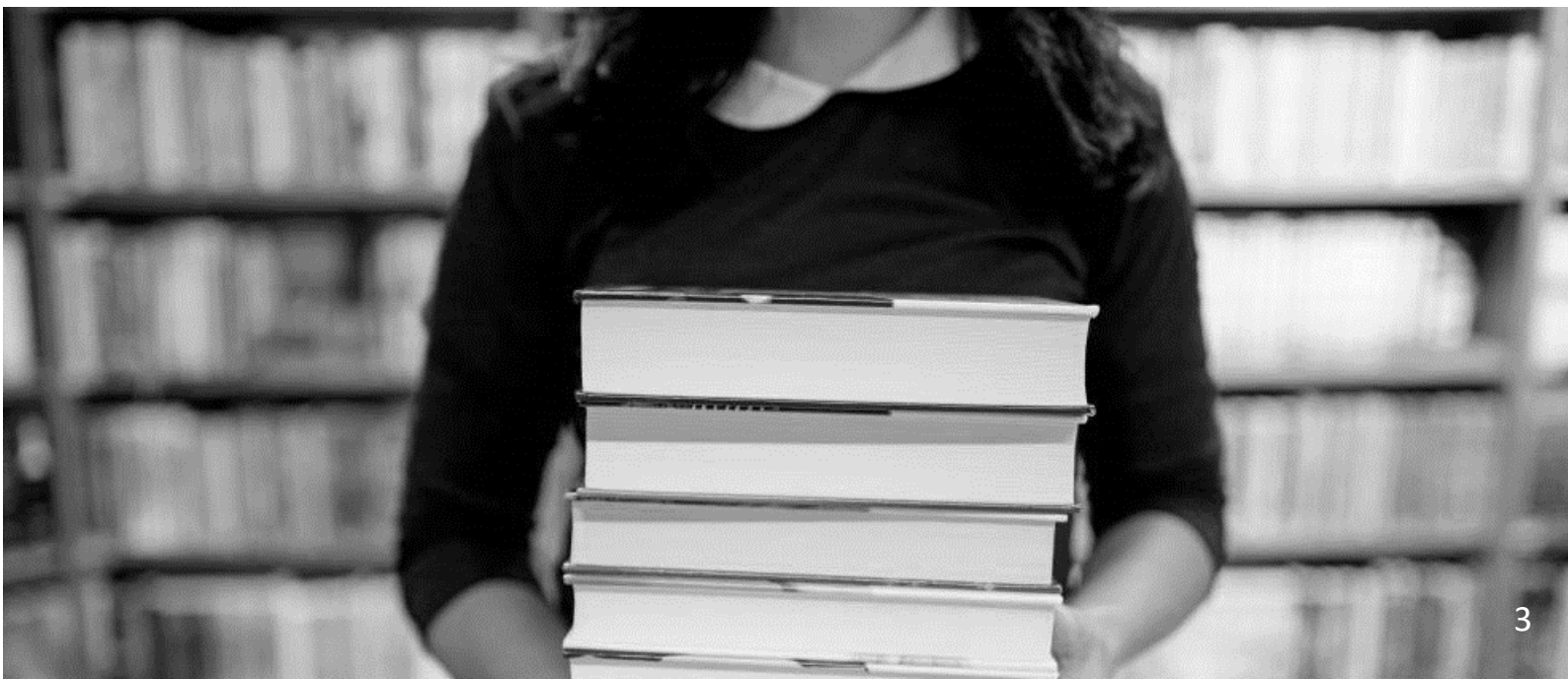
# Préambule

La charte documentaire définit les orientations essentielles de la politique documentaire du Service commun de la Documentation (SCD) de l'Université de Franche-Comté (UFC), en matière d'acquisitions et d'organisation des collections, en lien avec ses missions et les besoins des publics.

Elle formalise :

- l'organisation du réseau documentaire de l'Université (bibliothèques du SCD, bibliothèques partenaires, etc.) ;
- les collaborations documentaires en dehors de l'Université : au sein de la Comue UBFC (Communauté d'universités et d'établissements Université Bourgogne Franche-Comté), de la CdS (Communauté du Savoir franco-suisse), etc. ;
- les lignes directrices de développement des collections (acquisition, gestion et conservation) en cohérence avec les axes de recherche et les filières d'enseignement de l'Université.

La charte documentaire explicite l'accès aux ressources documentaires acquises ou produites par l'Université, leur évaluation et leur valorisation. Elle est rédigée par la Mission transversale Politique documentaire du SCD. Elle est validée en Conseil documentaire et en Conseil d'administration de l'Université.



# Missions du SCD

Elles sont définies par le décret n°2011-996 du 23 août 2011 (abrogé par le décret n°2013-756 du 19 août 2013) relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs.

« Les bibliothèques contribuent aux activités de formation et de recherche des établissements. Elles assurent notamment les missions suivantes :

- 1.** Mettre en œuvre la politique documentaire de l'université, ou des établissements contractants, coordonner les moyens correspondants et évaluer les services offerts aux usagers ;
- 2.** Accueillir les usagers et les personnels exerçant leurs activités dans l'université, ou dans les établissements contractants, ainsi que tout autre public dans des conditions précisées par le conseil d'administration de l'université ou la convention pour un service inter-établissement, et organiser les espaces de travail et de consultation ;
- 3.** Acquérir, signaler, gérer et communiquer les documents et ressources d'informations sur tout support ;
- 4.** Développer les ressources documentaires numériques, contribuer à leur production et favoriser leur usage ; participer au développement de l'information scientifique et technique notamment par la production, le signalement et la diffusion de documents numériques ;
- 5.** Participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces différentes ressources ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université, ou des établissements contractants ;
- 6.** Favoriser par l'action documentaire et l'adaptation des services toute initiative dans le domaine de la formation initiale et continue et de la recherche ;
- 7.** Coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs ;
- 8.** Former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique. »



*Les statuts du SCD ont été révisés (fusion entre statuts et règlement intérieur selon les modalités du décret de 2011) et votés lors du CA du 18 décembre 2012.*



# Réseaux documentaires – échelle locale

**Le SCD se déploie sur 10 bibliothèques universitaires (BU) réparties sur l'ensemble des sites de l'Université**

## Besançon

**Centre-ville** : BU Lettres et Sciences humaines

**Hauts de Chazal** : BU Santé

## Campus Bouloie :

BU Sciences Sport Claude Oytana,

BU de l'IUT 25

BU Proudhon Droit, Economie, Politique et Gestion

**Montjoux** : BU Education

**Vesoul** : BU Vesoul (INSPE-IUT)

**Lons-le-Saunier** : BU Education / Canopé Jura

**Belfort** : BU Lucien Febvre

**Montbéliard** : BU de Montbéliard (Bibliothèque de Campus)

## Bibliothèques mutualisées

A Lons-le-Saunier, la bibliothèque est mutualisée entre le SCD de l'université et Canopé.

A Montbéliard, la BU est devenue Bibliothèque de campus au cœur du pôle universitaire mutualisé (UFC, UTBM et IFMS).

## Principales autres bibliothèques de l'UFC hors SCD

La bibliothèque Hérodote (Histoire), la bibliothèque de l'ISTA (Sciences et techniques de l'Antiquité, UMR), le centre de documentation en géographie et aménagement ThéMA (UMR), la bibliothèque de mathématiques (UMR), la bibliothèque de l'Observatoire, la Médiathèque du CLA (Centre de linguistique appliquée).

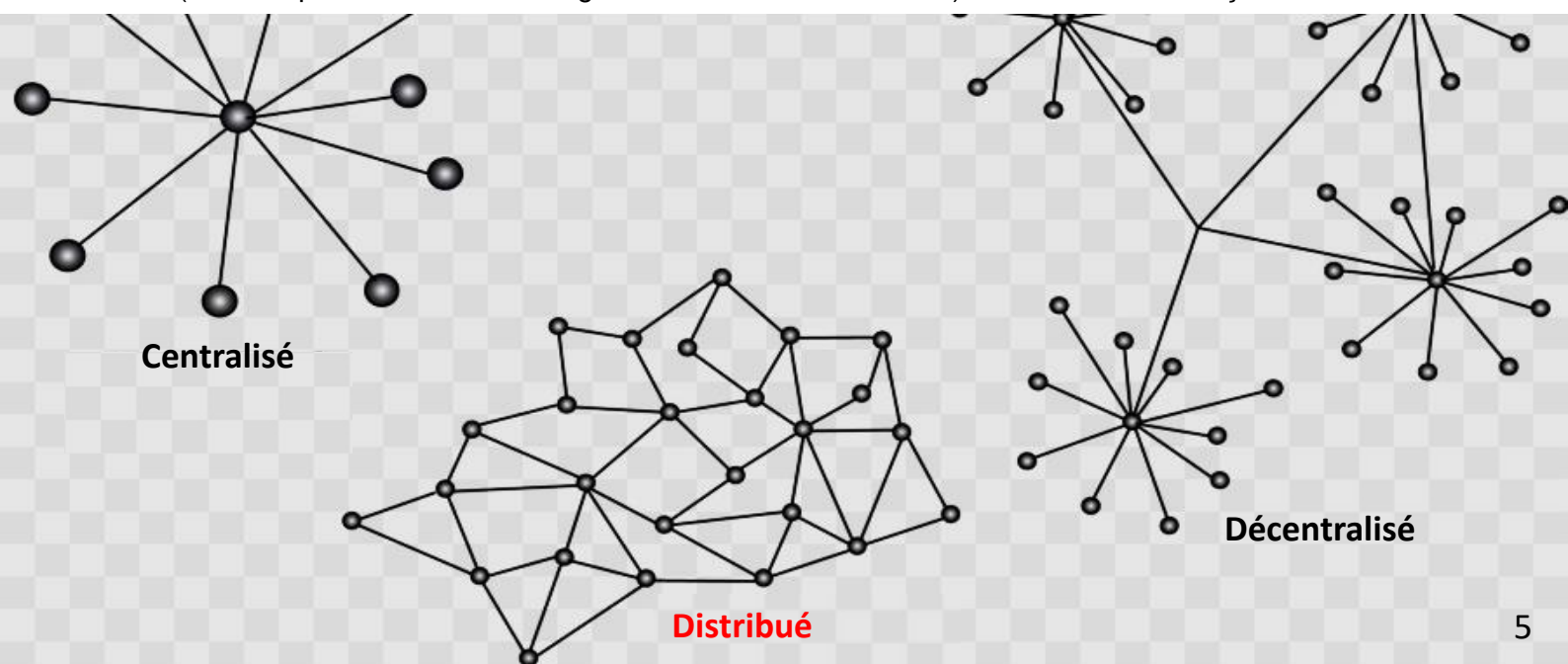
## Les bibliothèques de la COMUE Bourgogne Franche-Comté :

La collaboration s'organise autour de plusieurs axes : les SCD de l'UFC, de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), de l'Université de Bourgogne (UB) et de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM) déploient des projets communs inscrits dans les Schémas directeurs de l'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) du numérique et de la vie étudiante : projet SGBm (Système de Gestion de Bibliothèque Mutualisé), projets liés à la bibliométrie, au développement de la science ouverte, etc. Une carte de formation des doctorants commune est déployée pour l'UBFC. Le partenariat avec l'UTBM est très fort dans les BU de de Montbéliard et de Belfort.

## Coopération territoriale :

Le SCD participe au Plan de conservation partagée des périodiques en Franche-Comté, associant les bibliothèques universitaires et territoriales sous l'égide de l'ALL (Agence Livre et Lecture Bourgogne Franche-Comté). Il pilote le réseau Sudoc-PS (Publications en série) pour le signalement des revues conservées dans les bibliothèques et archives territoriales comtoises.

La Bibliothèque municipale de Besançon est un partenaire historique du SCD qui collabore également avec l'ESTA (Ecole supérieure des technologies et des affaires de Belfort) et le CHU de Besançon.





# Réseaux documentaires – échelles nationale et internationale

## Le réseau national de l'ESR

Sous la coordination de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), les bibliothèques de l'ESR travaillent en réseau et partagent des outils communs comme le Sudoc (catalogue collectif national). L'ABES fournit aux SCD les applications documentaires permettant le signalement, l'archivage et la recherche des thèses au niveau national (Star).

Elle soutient les établissements dans leurs projets de modernisation des systèmes d'information (SGBm). Elle pilote également, avec le consortium Couperin, la négociation et le portage financier des contrats avec les éditeurs de ressources numériques ainsi que le développement des licences nationales du programme Istex (Investissement d'avenir - ESR).

## CollEx - Persée

Cette infrastructure de recherche en information scientifique et technique, créée en 2017, a pour objectif de contribuer à la performance de la recherche française en développant des services documentaires au plus près des besoins des chercheurs (numérisation et constitution de collections hybrides, nouveaux services, etc). Le SCD, avec la BU Lettres et Sciences humaines, participe au projet d'étude et de valorisation des thèses de doctorat soutenues en France au XIX<sup>e</sup> siècle « ES-LETTRES » co-porté par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et le Centre Lucien Febvre de l'Université de Franche-Comté.

<https://www.collexpersee.eu/>

## Plans de conservation partagée nationaux

Le SCD participe au Plan de conservation partagée national des périodiques (PCP) pour les disciplines liées au sport. Ce plan a pour objectif une coopération à l'échelle du territoire pour la sauvegarde des périodiques Staps et une rationalisation des acquisitions, de la conservation et de l'accès à ces collections. La BU Sciences-Sport du SCD participe comme pôle de conservation dans le cadre du PCP Staps piloté par la BU Staps du SCD Paris Sud.



# Réseaux documentaires – échelles nationale et internationale - 2

## L'Arc jurassien France - Suisse

### La Communauté du Savoir (CdS)

Ce réseau franco-suisse a pour objectif de renforcer, valoriser et stimuler les collaborations en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation dans l'Arc jurassien. Il rassemble les partenaires suivants: Arcjurassien, UFC, ENSMM, UTBM, Université de Neuchâtel (UNINE), Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), Haute école ARC (HE-ARC), Haute école pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE).

Les actions de la CdS s'articulent autour de cinq axes : établir une gouvernance transfrontalière dans les domaines de l'ESR et de l'innovation, dynamiser les échanges, favoriser l'émergence de projets de recherche, stimuler les échanges et les collaborations entre étudiants et enseignants, développer la créativité et l'esprit d'innovation et valoriser le territoire de l'Arc Jurassien.

Les BU de l'UFC appartiennent au réseau des bibliothèques de la CdS: elles accueillent gratuitement les étudiants et enseignants des établissements membres, proposent un service de Prêt Entre Bibliothèques gratuit. Une cartographie documentaire permettant d'aborder facilement les disciplines, niveaux et localisations des ressources de ces bibliothèques a été élaborée (<https://www.communautesavoir.org/bilan-des-actions-2015-2018/les-bibliotheques-de-larc-jurassien-2/>).

## Autres partenariats

**L'INA** (Institut National de l'Audiovisuel) a déployé des centres de consultation de ses fonds au niveau national, dont 2 postes localisés à la BU Lettres et Sciences humaines à Besançon.

La Bibliothèque Proudhon gère **le Centre de documentation Européenne (CDE)** de l'UFC. Ses missions, formalisées par convention avec la Direction de la Communication de l'Union Européenne sont de donner accès aux productions imprimées et numériques de l'UE et de conduire une politique d'animation en lien avec l'actualité européenne.

Les universités de Bourgogne et de Franche-Comté ont signé une convention de partenariat avec **l'Espace Ethique BFC** sur 2 axes de collaboration : le développement des collections liées à l'éthique et la formation à l'utilisation des ressources documentaires numériques sur la thématique.

**La bibliothèque municipale de Shanghai** est partenaire de l'UFC et de son SCD pour des fonds documentaires chinois (Convention Window of Shanghai).



# Les publics

Les bibliothèques universitaires accueillent :

- 30 000 apprenants inscrits à l'Université de Franche-Comté, dans toutes les disciplines. Plus de 21 % des 25 000 étudiants sont des internationaux.
- 1 300 enseignants-chercheurs et chercheurs
- 1 100 personnels et 2 300 intervenants extérieurs

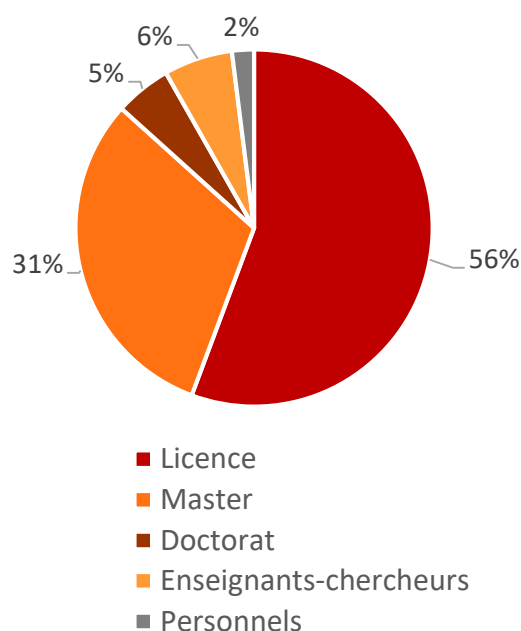
Mais aussi :

- Les étudiants, enseignants et personnels des établissements de la Comue UBFC
- Les personnels et étudiants des établissements en convention avec l'UFC
- Tout public intéressé par les collections des bibliothèques et les lecteurs autorisés, après inscription, qui souhaitent bénéficier de l'ensemble des services offerts.

Les bibliothèques, 3<sup>ème</sup> lieu, offrent aux publics de très nombreux services et des espaces de travail. Les statistiques de fréquentation sont en hausse constante depuis plusieurs années, soit, avant la crise sanitaire, près de **1 400 000** entrées annuelles; les usages en bibliothèque se diversifient.

L'accès aux collections imprimées est gratuit. Le prêt à domicile ainsi que l'accès aux collections numériques est possible après inscription individuelle. Cette inscription est automatique pour les étudiants, enseignants et personnels de l'UFC qui bénéficient également de l'accès distant aux ressources numériques auxquelles l'UFC est abonnée. Pour les lecteurs extérieurs inscrits (hors communauté universitaire), l'accès à distance aux collections en ligne est conditionné par les modalités de la licence contractée avec l'éditeur.

Répartition des inscrits / actifs dans les BU  
2020





# Organisation des collections - 1

## Chiffres-clés

Les collections du SCD représentent sous leur format imprimé près de **670 000** ouvrages, **1 100** abonnements de revues; en format numérique plus de **27 000** revues et **15 000** ouvrages.

Les collections en ligne, gérées par le Pôle numérique du SCD, sont accessibles à distance pour l'ensemble de la communauté universitaire sur authentification. Les 10 bibliothèques universitaires pilotent des pôles documentaires spécialisés dans les domaines d'enseignement et de recherche de leur(s) UFR(s) de proximité.

## Focus sur le Pôle numérique du SCD

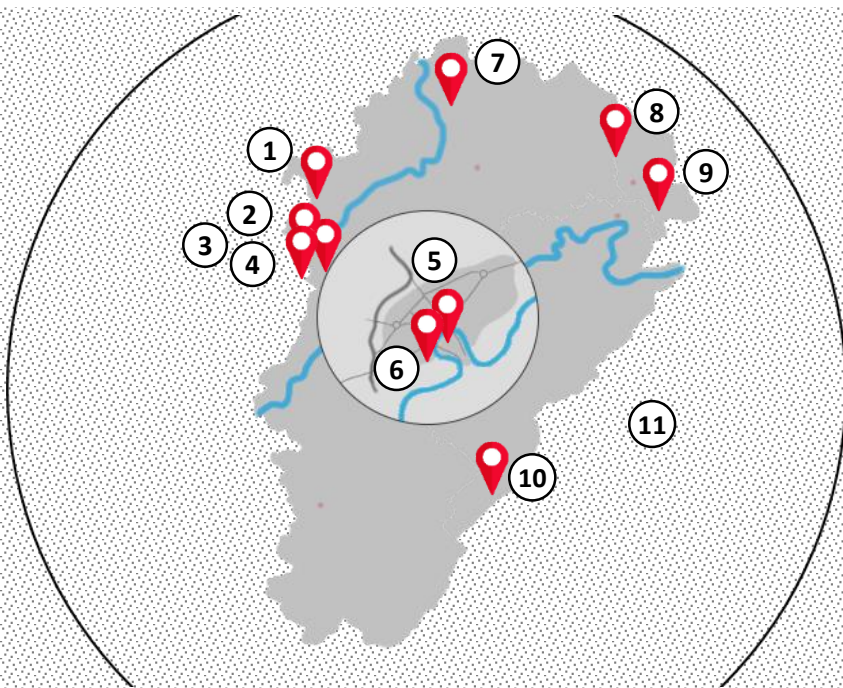
Ce service transversal, dédié au réseau, coordonne le signalement des ressources papier et numériques. Il gère plus spécifiquement le portefeuille documentaire numérique de l'Université, constitué de collections pluridisciplinaires, acquises soit par abonnement soit par licences nationales (Istex). Il assure également la gestion des outils permettant l'accès à ces ressources (site web, outil de découverte, résolveur de liens, logiciel d'authentification et d'accès distant). Grâce au logiciel EZ-Parsee / EZ-Mesure, il procède à l'analyse fine des usages (discipline, niveau,..) de la documentation numérique. Le Pôle numérique gère en outre, en lien avec la Mission Appui à la recherche du SCD, la plateforme Hal-UFC, où est signalée et déposée en accès ouvert une grande partie de la production scientifique de l'UFC.



# Organisation des collections - 2

## Cartographie documentaire

- ① **BU Santé (Hauts de Chazal)**  
Sciences médicales et pharmaceutiques, orthophonie, maïeutique et paramédical.
- ② **BU Sciences Sport Claude Oytana**  
Informatique, mathématiques, physique, chimie, sciences pour l'ingénieur, sport (droit et management du sport).
- ③ **BU Proudhon (Bouloie)**  
Droit, sciences économiques, politiques, gestion, documentation européenne, Collections particulières : droit et évaluation de la recherche, intelligence économique et bioéthique. Orientation, concours, insertion professionnelle, français langue étrangère, innovation et Design thinking.
- ④ **BU IUT Besançon**  
Marketing, art, gestion des entreprises, droit et économie; chimie, physique, mathématiques, mécanique de l'ingénieur, robotique, métallurgie et langues.
- ⑤ **BU Lettres et sciences humaines**  
Histoire, géographie, philosophie, psychologie, sociologie, info-com, langues et littératures (classiques, françaises et étrangères), sciences du langage, français langue étrangère, art, archéologie, cinéma. Méthodologie du travail universitaire, préparation aux concours, archives Ina.
- ⑥ **BU Education Besançon**  
Sciences de l'éducation, pédagogie, didactique des disciplines, thèmes transversaux liés à l'enseignement... Particularité des collections : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement, manuels scolaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, littérature jeunesse.
- ⑦ **BU Vesoul**  
Sciences de l'éducation, pédagogie, didactique des disciplines, thèmes transversaux liés à l'enseignement; droit, gestion, sciences et techniques.
- ⑧ **BU Lucien Febvre Belfort**  
Droit, gestion, management, économie et sciences sociales. Energie, sciences pour l'ingénieur, physique-chimie, génie civil, électrique, thermique, informatique. Sciences de l'éducation, didactique des disciplines, manuels scolaires, préparation aux concours de l'enseignement.
- ⑨ **BU Montbéliard**  
Langues étrangères & littérature en VO- Physique, chimie - Sciences de la vie, de la terre et environnement. Economie, gestion, informatique & réalisations audiovisuelles, ergonomie & Design - Paramédical (soins infirmiers, masso-kinésithérapie) et Sport.
- ⑩ **BU Education / Canopé Jura**  
Sciences de l'éducation, pédagogie, didactique des disciplines, thèmes transversaux liés à l'enseignement... Préparation aux concours de l'enseignement, manuels scolaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, littérature jeunesse, Educ'objets, Edu'jeux.
- ⑪ **Pôle numérique**  
Ressources numériques pluridisciplinaires de niveau pédagogie et recherche.



# Développement des collections : les grands principes

Les bibliothèques universitaires du SCD proposent une offre documentaire :

- disciplinaire et thématique : l'offre couvre l'ensemble des filières d'enseignement et les axes de recherche des laboratoires ;
- généraliste mais également ciblée sur les orientations stratégiques de l'UFC (HRS4R, évaluation de la recherche, aide à la publication, innovation, etc.) ;
- adaptée aux différents niveaux : manuels universitaires, ouvrages de mise à niveau, thèses, corpus, littérature grise, mélanges, etc. ;
- actualisée : revues scientifiques, journaux d'information et magazines, dernières éditions d'ouvrages ;
- multi-supports et multi-langues ;
- accessible à distance avec de nombreuses ressources numériques : bases de données, bouquets de revues, livres électroniques ;
- spécialisée pour les Masters MEEF et préparation des CAPES, CAPEPS et Agrégation ;
- couvrant l'ensemble du cursus universitaire : de l'orientation en passant par la méthodologie de travail, l'orientation, les concours et l'insertion professionnelle ;
- en appui de la formation continue pour les DU et DAEU, les certifications Pix, Toeic, et les formations professionnalisantes (Licences et Masters pro).

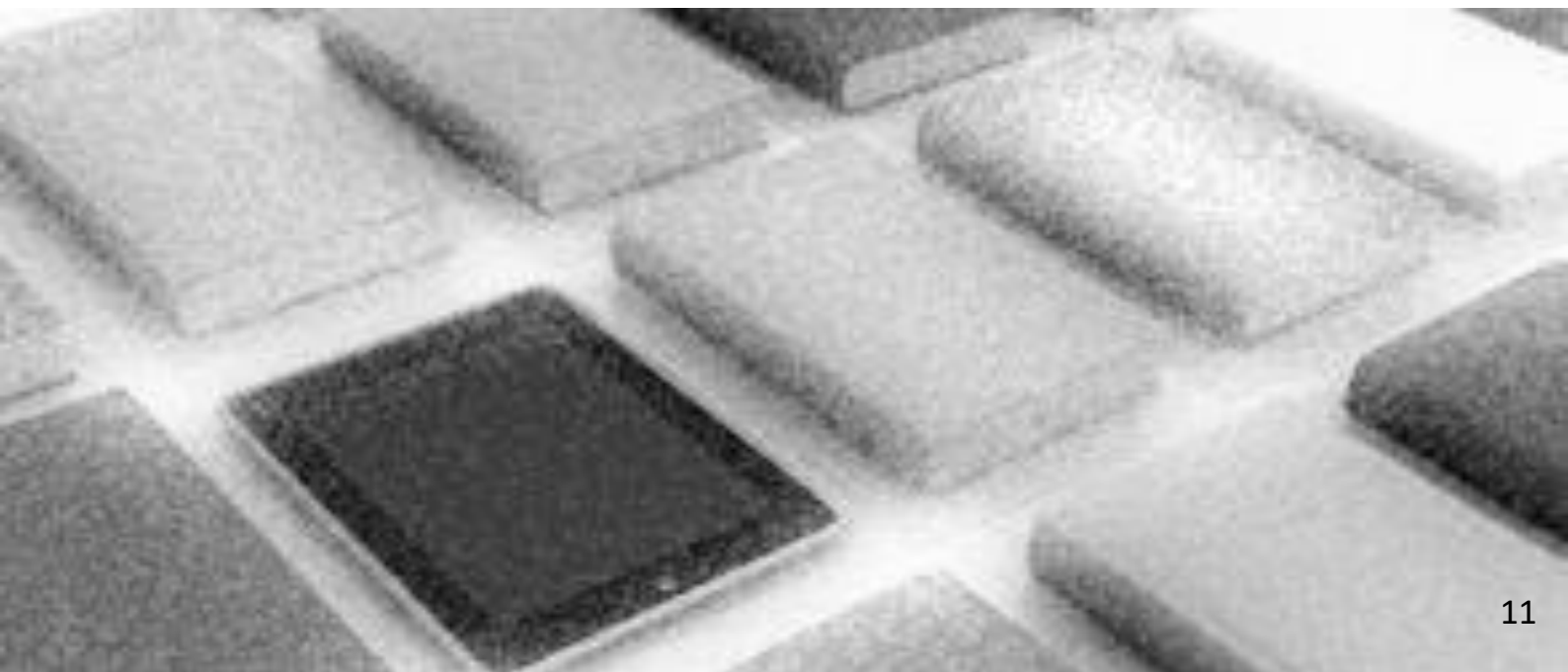
La politique d'acquisition est construite, dans un cadre budgétaire contraint, à partir d'analyses quantitatives et qualitatives croisées (publics, offre éditoriale, usages des collections par les publics). Elle est mise en regard de la carte de formation, des projets de recherche, de l'environnement documentaire, des grands projets du SCD et intègre une volonté de recherche d'équilibre entre :

- les niveaux Pédagogie / Recherche
- les supports imprimé et numérique
- les domaines disciplinaires

## Le budget

Le budget prévisionnel du SCD, présenté et voté en Conseil documentaire chaque année, est constitué principalement de la dotation de l'Université et des droits de bibliothèque inclus dans les frais d'inscription des étudiants. Il est complété par des cofinancements de laboratoires et de composantes de l'UFC. Le budget documentaire est réparti en fonction des effectifs étudiants et EC, des usages et de l'offre éditoriale disciplinaire, entre :

- les abonnements aux ressources numériques gérées par le Pôle numérique pour le réseau : les licences souscrites auprès des éditeurs engagent généralement le SCD pour une période de 3 ans ;
- les acquisitions des bibliothèques universitaires, majoritairement en format imprimé (abonnements aux revues, achat de documents dans les disciplines des UFR et laboratoires desservis).



# Politique d'acquisition

A partir d'analyses quantitatives et qualitatives, de l'environnement documentaire (réseaux et partenaires) et du budget alloué, les responsables des pôles documentaires et de la documentation numérique sélectionnent les ressources à acquérir dans le cadre des marchés en cours à l'Université.

Les acquéreurs utilisent également la presse professionnelle, les catalogues d'éditeurs, les bibliographies officielles, les bases de données et les sites spécialisés de niveau universitaire pour obtenir un panorama complet de l'offre éditoriale.

## Achats et abonnements

### Les ressources en ligne

- Le SCD sélectionne les ressources en fonction de la demande de la communauté universitaire en respectant la volonté d'équilibres globaux entre les disciplines d'enseignement et les domaines de recherche. Il s'appuie, entre autres, sur l'expertise du consortium national Couperin pour le contenu, l'ergonomie et la négociation financière des ressources numériques. Les indicateurs d'usage sont finement analysés chaque année. De nouvelles offres documentaires sont régulièrement proposées en test à la communauté universitaire sur le site web du SCD.
- Certaines ressources sont acquises en format numérique en remplacement du support imprimé. Le SCD veille systématiquement, dans ce cadre, à rationaliser son offre et à veiller à la complémentarité des supports.

### La documentation imprimée

Toujours adossée à la carte de formation et aux axes de recherche de l'Université, elle évolue en fonction des lignes directrices indiquées dans les plans de développement des collections annuels (représentativité des thématiques et usages).

La sélection est opérée en fonction des critères suivants :

- niveau universitaire, professionnel pour certaines thématiques en fonction des éditeurs et des collections
- spécificité de certains cursus (manuels scolaires, littérature jeunesse, jeux de société, etc.) à des fins pédagogiques
- accompagnement à la remise à niveau avant l'entrée à l'université
- nouveaux axes, problématiques d'actualité à développer, appui à des actions culturelles
- respect du pluralisme et de la légalité
- nouvelles éditions et parutions récentes
- achats d'exemplaires multiples pour certaines collections très empruntées et en fonction des effectifs étudiants concernés
- remplacement de documents abimés ou perdus.

Complémentarité de l'imprimé et du numérique :

Les achats en doublon entre ces supports sont généralement évités, cependant ils peuvent rester nécessaires selon les disciplines et pour les besoins de la pédagogie notamment.





# Méthodologie d'analyse des collections et des usages

L'analyse quantitative et qualitative de l'offre documentaire du SCD répond à plusieurs objectifs :

- adaptation continue des collections aux besoins de la communauté universitaire tant pour la recherche que pour la pédagogie
- inscription dans les axes d'excellence de la recherche
- réactivité par rapport aux demandes des publics et aux évolutions de l'offre éditoriale
- optimisation des dépenses en fonction des évolutions budgétaires et définition des priorités.

L'analyse est construite à partir de différents indicateurs, évaluations et enquêtes auprès du public. Les plans de développement des collections (PDC) élaborés à partir des volumétries et des statistiques d'usage, précisent, par secteur thématique, les ajustements à conduire pour une offre équilibrée et adaptée aux besoins : désherbage des collections excédentaires, renforcement des fonds déficitaires, politique d'exemplaires... Ces outils d'aide à la décision, régulièrement actualisés, permettent d'établir une politique documentaire formalisée.

Cette analyse vient compléter une veille permanente sur les nouvelles orientations de l'établissement : appui aux labels (HRS4R, Bienvenue en France, Marianne - Services publics +), nouvelles formations, développement de nouveaux axes de recherche et spécialisations intelligentes, plans et directives de l'ESR (Loi ORE pour l'orientation et l'aide à la réussite étudiante, transformation numérique des établissements de l'enseignement supérieur, promotion de l'Open Access) ...

Les critères d'analyse :

## Demandes

- enquêtes qualitatives auprès du public
- analyse des demandes en PEB et en PES (Prêts entre bibliothèques et Prêts entre sites)
- étude des réservations de documents
- suggestions d'achat et bibliographies transmises par les enseignants
- analyse des cartes de formation de l'UFC et des axes de recherche des laboratoires (thèmes et effectifs concernés)
- nouveaux axes stratégiques de l'établissement

## Usages

- prêts à domicile et renouvellements (par thématique, type de documents, types d'emprunteurs, etc.). Sont mesurés, en particulier, les taux de rotation et d'usage
- consultations sur place et communications en magasin
- nombre de sessions, requêtes, consultations, téléchargements pour les ressources numériques

## Offre

- répartition par discipline ou thématique en nombre de titres et de volumes (collections existantes et acquisitions annuelles)
- taux d'exemplaires multiples
- représentativité des différents supports (ouvrages, revues, documentation numérique, etc.)
- dépenses par discipline et niveau Pédagogie / Recherche
- coût moyen par support, discipline, niveau
- parts des collections en libre accès ou en magasin
- âge moyen des collections en libre accès
- offre éditoriale.



# Dons et dépôts

## Dons

Le SCD peut accepter des dons dans la mesure où ils présentent un intérêt manifeste pour l'enrichissement des collections et où leur état matériel permet l'intégration dans les fonds existants. Dans tous les cas, une liste descriptive préalable doit être communiquée.

Lorsqu'il accepte un don, le SCD se réserve le droit d'opérer un tri, d'éliminer les documents lui paraissant non conformes à sa politique documentaire et de les gérer à sa convenance. Sauf clauses et accords particuliers, les dons sont considérés comme les autres documents de la bibliothèque et sont, à ce titre, susceptibles d'être retirés des collections.

## Dépôts

Certains documents, acquis par des bibliothèques de laboratoire ou d'UFR peuvent être déposés dans les bibliothèques du SCD.

Ils sont alors signalés dans le catalogue du SCD sur convention.

La politique de conservation appliquée à ces documents dépend alors de ce qui a été convenu entre le déposant et le dépositaire.

## Focus sur les productions scientifiques et l'appui à la recherche

Le SCD gère le portail d'archive ouverte institutionnelle HAL-UFC. Destiné à la libre diffusion des travaux des chercheurs de l'UFC et à leur valorisation, ce portail permet aux enseignants et enseignants-chercheurs de:

- déposer leurs publications et travaux,
- consulter les publications, les thèses et mémoires produits au sein de l'établissement et en dehors,
- rechercher et exporter sous différents formats des listes de documents sélectionnés.

La Mission transversale Appui à la recherche du SCD et les bibliothèques universitaires accompagnent les chercheurs vers une science plus ouverte : intégration de la science ouverte dans les projets de recherche, création de collections HAL pour les laboratoires, formation au dépôt... L'accompagnement porte également sur l'archive des publications scientifique ISTEEX qui permet la fouille de texte et la création de corpus. Une expertise en bibliométrie a été développée pour assurer le suivi de la production scientifique de l'UFC et la valoriser. Un baromètre de la science ouverte est en cours d'implémentation. L'abonnement à la plateforme InCites permet d'éditer des rapports à partir des données du Web of Science. La participation du SCD à l'équipe éditoriale du Cochrane Lung Cancer Group permet d'appréhender les enjeux de la bibliométrie dans un domaine spécialisé.

# Politique de conservation - 1

Le SCD a pour mission de conserver les fonds patrimoniaux et les thèses soutenues à l'Université de Franche-Comté. Cependant les bibliothèques universitaires conservent également de façon pérenne une documentation de niveau recherche, des fonds spécialisés présentant un intérêt historique ou local et les collections de périodiques les plus exhaustives (notamment les titres de revues inscrits dans les plans de conservation partagée, locaux et nationaux).

## Principes généraux

- Les bibliothèques qui en possèdent, conservent, dans des conditions spécifiques, leur fonds patrimonial, leurs collections rares ou précieuses. Ces fonds sont consultables sur place selon une procédure particulière décrite dans le « règlement de consultation des documents patrimoniaux ».
- Les thèses soutenues à l'UFC font l'objet d'un dépôt obligatoire sous forme numérique (depuis 2011) sur Adum<sup>1</sup>. Les bibliothécaires sont alors chargés de déposer le texte intégral de la thèse (pour archivage) au sein de l'établissement sur la plateforme Nuxéo<sup>2</sup> et d'effectuer son signalement sur STAR<sup>3</sup> (métadonnées, résumé, mots-clés, mode de diffusion...). Les notices de Star sont ensuite reversées dans le catalogue national Sudoc et dans HAL. Certains doctorants déposent également un exemplaire imprimé qui sera conservé à la bibliothèque de rattachement.

<sup>1</sup>**ADUM** (Accès Doctorat Unique et Mutualisé), créé depuis 1999, est un portail internet d'informations, de services, de communication des doctorants et docteurs  
<https://adum.fr/as/ed/page.pl?site=adumR&page=reseauADUM>

<sup>2</sup>**Nuxéo** (service Renater) est une plateforme de gestion de documentation électronique (GED), permettant aux utilisateurs de déposer des fichiers, de les versionner et de gérer un périmètre de diffusion.  
<https://services.renater.fr/sourcesup/nuxeo>

<sup>3</sup>**Star** - Signalement des Thèses et Archivage, application à vocation nationale développée par l'Abes, STAR est à la disposition des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) pour le signalement et l'archivage des thèses de doctorat sous forme électronique soutenues.  
Depuis l'arrêté du 25 mai 2016, l'utilisation de STAR est réglementaire et obligatoire pour tous les établissements habilités à délivrer le diplôme de doctorat.  
<http://www.abes.fr/Theses/Applications-pour-le-signalement-des-theses/Star-Signalement-des-Theses-ARchivage>

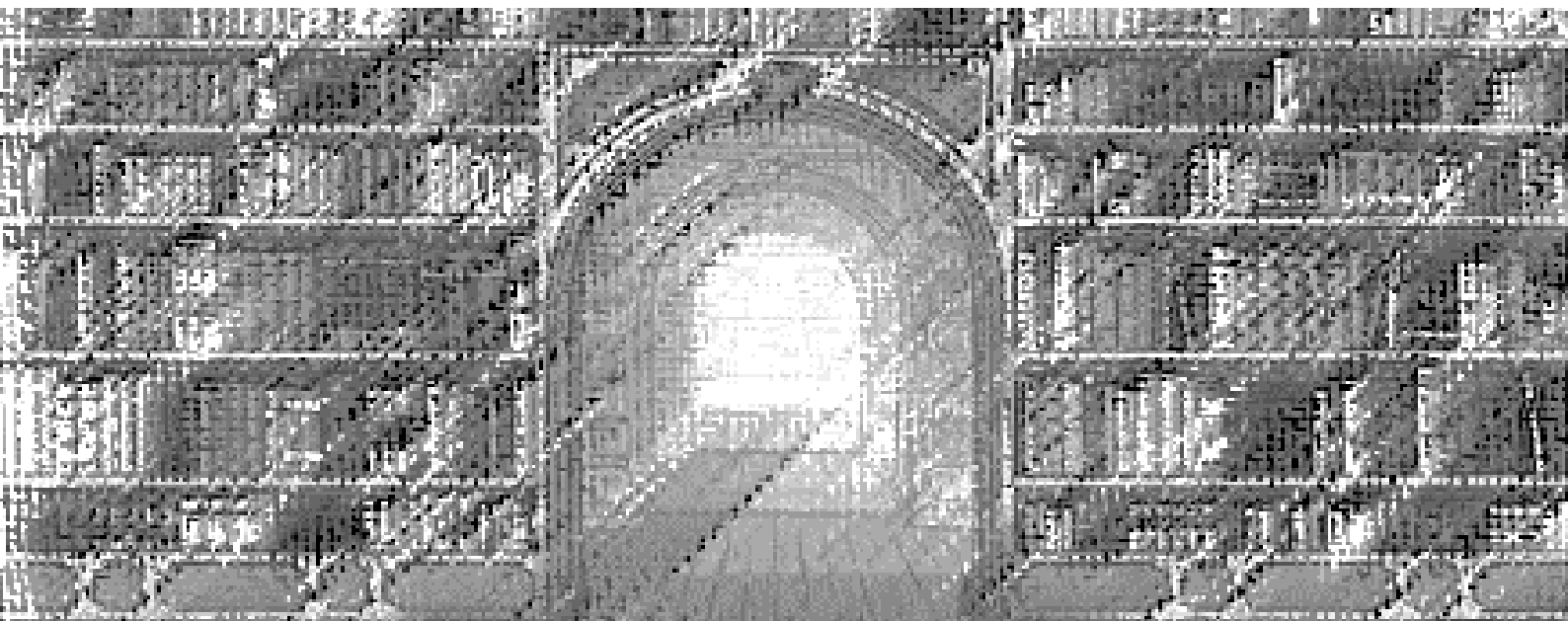


# Politique de conservation -2

- Dans les magasins ou les réserves, un seul exemplaire de chaque document est généralement conservé de manière pérenne.
- Les documents des magasins sont en accès indirect mais peuvent être empruntés (sauf exception notamment pour les fonds patrimoniaux), constituant ainsi une « réserve active ».
- Les mémoires de master et rapports de stage ne sont pas systématiquement déposés et conservés. C'est un accord entre la composante et la bibliothèque concernée qui détermine la politique de dépôt et de conservation.

## Désherbage du libre-accès

- Les bibliothèques doivent proposer en libre accès des collections actualisées, en appui de la formation et de la recherche. Pour des raisons de place dans les salles de lecture, les documents qui ne répondent plus à certains critères sont régulièrement retirés (contenu obsolète, documents en mauvais état ou peu empruntés) soit pour une relégation en magasin soit pour une mise au pilon.
- Relégation en magasin : les documents répondant aux critères de conservation viennent enrichir les collections gardées en magasin.
- Pilon : les documents obsolètes, qui ne présentent plus d'intérêt pour la recherche ou la pédagogie sont éliminés des collections. Des listes des titres « retirés de l'inventaire » sont établies.



# Accès aux collections et valorisation

D'une manière générale, les collections imprimées sont référencées dans le catalogue en ligne du SCD, dans le catalogue collectif national Sudoc et dans Worldcat au niveau international. Les ressources numériques sont accessibles par le site web du SCD dans la rubrique du même nom.

Les thèses soutenues à l'UFC sont accessibles en ligne depuis le catalogue du SCD et la plateforme HAL-UFC.

Les bibliothèques privilégient le libre accès en fonction des espaces disponibles. Les collections en magasin sont consultables et pour la plupart empruntables.

Un service de PES (Prêt Entre Sites), gratuit, favorise la circulation des documents dans toutes les bibliothèques de l'UFC pour répondre aux besoins des lecteurs dont la bibliothèque de proximité ne propose pas le document recherché. Le PEB (Prêt Entre Bibliothèques), payant, propose le même service mais au niveau national ou international.

A l'échelle d'UBFC, entre l'UFC, l'UB, l'UTBM et l'ENSMM, un prêt régional gratuit pour les établissements membres a été mis en place. Une recherche dans les collections des bibliothèques partenaires de l'UBFC est possible sur le catalogue du SCD.

Les conditions d'emprunt dans les bibliothèques de l'UFC sont très favorables. Les étudiants en Licence peuvent emprunter 15 documents pour une durée de 3 semaines, ceux en Master, 30 documents pour un mois. Pour les doctorants, les enseignants-chercheurs et les personnels, le nombre d'emprunts est illimité pour une durée de 2 mois. La prolongation des emprunts est possible en ligne.

Les bibliothèques accompagnent les publics dans la découverte et l'utilisation optimale de la documentation scientifique et technique par différentes actions :

- **les formations** : les bibliothécaires forment les étudiants de la première année de Licence jusqu'au niveau Master. Les séquences des travaux dirigés suivent une progression pédagogique adaptée aux besoins des enseignements disciplinaires. Une sensibilisation au plagiat est également intégrée aux cours de recherche documentaire. Une offre de formation spécifique est proposée aux doctorants : DocAdoct. Elle est intégrée aux formations transversales des Ecoles doctorales UBFC.
- **les aides et tutoriels** : les bibliothèques, médiateurs de l'information, élaborent des guides d'utilisation des ressources, accompagnent et orientent les publics (signalétique, ateliers de découverte, rendez-vous individuels, etc.).
- **la mise en avant des collections particulières, des thématiques spécifiques et des nouveautés** (site web, réseaux sociaux des bibliothèques, etc. permettent des focus sur des collections ciblées). Des bibliographies et sitographies sont régulièrement constituées, actualisées et mises en ligne. Les bibliothèques éditent des plaquettes d'information et de valorisation de la documentation, notamment en appui de manifestations culturelles ou de projets pédagogiques.





# Conclusion

La politique documentaire s'adapte naturellement au fil des évolutions de l'établissement, aux demandes de la communauté universitaire, en fonction des orientations de l'ESR et des développements de l'offre éditoriale. Elle intègre la démarche qualité du SCD et de l'UFC.

La charte documentaire est susceptible d'être régulièrement révisée et présentée au Conseil documentaire, notamment dans le cadre des grands projets en cours :

- Grande Bibliothèque de Besançon
- Learning Centre Bouloie-Témis
- BU Education – Maison Universitaire de l'Education
- Bibliothèques mutualisées du Nord Franche-Comté.

Ces grands projets sont et seront accompagnés d'évolutions technologiques majeures : nouveau logiciel de gestion de bibliothèque (SGBm), outil de recherche fédérée pour la documentation (Ariane), développement de la carte multiservices, schémas directeurs du numérique et de la vie étudiante UBFC, développement de l'offre numérique et nouveaux services.

Ces projets auront également un impact important sur la politique documentaire globale du SCD.

